MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
des ressources humaines

Sous-direction du recrutement

DGRH D5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Responsable de la gestion financière et comptable, session 2023

N° J1E47IR2IS1

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

DÉCIDE

Article 1er : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Responsable de la gestion financière et comptable, au titre de l'année 2023 :

Madame NORBERTI Anne-Catherine, administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, présidente, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur RUH Jean-Christophe, ingénieur de recherche, vice-président, expert, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur DRUE Frédéric, agent comptable EPSCP groupe supérieur, expert, Université de Lorraine, Nancy.

Madame LACAVA Joëlle, ingénieur de recherche CNRS, experte, Centre national de la recherche scientifique, Strasbourg.

Madame MURA-MOREL Christelle, attachée principale d'administration de l'Etat, Lycée Polyvalent Blaise Pascal, Colmar.

Monsieur ORTIZ Miguel, agent comptable EPSCP groupe 1, Université de Franche Comté, Besançon.

Madame MESSNER-WOLFF Caroline, ingénieure de recherche hors classe, suppléante, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le 14/06/2023

Pour la ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche et par délégation,
La cheffe du bureau des concours des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, des bibliothèques, des ITRF et des personnels de direction, des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et des inspecteurs de l'éducation nationale (IEN)

Pauline MAINDON